

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **29 (1982)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fribourg

Treize groupements de communes dans le district

La loi fédérale de 1978 est impérative: toutes les communes sont astreintes à la création d'un organisme de protection civile. Dans un canton-mosaïque comme le nôtre, la solution efficace et avantageuse réside dans la constitution de groupements intercommunaux. Une cinquantaine de ces organismes sont prévus sur le territoire cantonal, dont treize en Gruyère. Vuadens et Vaulruz ont déjà passé des intentions aux actes, en signant une convention de fusion, la première à l'échelon fribourgeois. Lundi, à Vuadens, M. Jean-Paul Donzallaz, chef de l'Office cantonal de la PC, entouré du préfet Placide Meyer, des syndics Konrad Richli et Roland Gobet, des conseillers communaux responsables de la PC et des chefs locaux, a salué l'esprit d'initiative exemplaire des deux localités pionnières. Et il saisi cette occasion pour faire le point.

La convention ratifiée par Vuadens et Vaulruz «correspond aux désirs réciproques des deux communes», assure M. Martial Progin, conseiller communal. En effet, Vaulruz s'épargne la construction d'un poste de commandement, en voie d'achèvement à Vuadens, dans le nouveau bâtiment édilitaire, et dont les dimensions n'ont pas été modifiées par la fusion. Vuadens, pour sa part, recevra un écot appréciable de son voisin. La construction (relative à la PC) est devisée à quelque 600 000 francs. Subven-

tions déduites, il restent environ 116 000 francs à répartir entre les deux communes, au pro rata de leur population. Vuadens payera 71 500 francs, Vaulruz 44 800 francs. Les frais d'exploitation et d'entretien font aussi l'objet d'une clef de répartition.

Avant de se «marier», les deux communes ont longtemps flirté: depuis l'instauration des cours obligatoires, elles ont collaboré. «Une politique intelligente», commente M. Donzallaz. L'office intercommunal de la PC aura son siège administratif à Vuadens, et un seul chef, celui de Vuadens, son collègue de Vaulruz étant adjoint. Ces structures ne sont pas immuables. A noter que le bâtiment édilitaire en construction abrite encore un poste d'attente et un abri public d'une centaine de places.

Ailleurs, les communes contactées

Douze autres groupements de communes devront être réalisés, en tenant compte des affinités existantes: cercles paroissiaux, scolaires et du service du feu, notamment. Les communes ont déjà été contactées voilà plus de deux ans. L'entrée en vigueur de la loi cantonale d'application de la législation fédérale sur la PC, le 1^{er} avril, fera bouger les choses.

Les douze organismes pressentis: Sâles, Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes ensemble; Bulle et Morlon; Riaz seul; Marsens, Echarlens, Vuippens, Sorens, Gumefens, Avry et le Bry (poste en construction à

Marsens); La Roche et Pont-la-Ville; Villarvolard, Hauteville, Corbières, Villarbeney et Botterens; La Tour-de-Trême seule; Broc seul; Gruyères-Le Pâquier; Grandvillard, Enney, Estavannens, Villars-sous-Mont, Neirivue, Albeuve, Les-soc et Montbovon; Charmey, Châtel-sur-Montsalvens, Crésuz et Cerniat; Jaun seul. Ces communes sont en principe d'accord de passer une convention.

Postes sanitaires: du pain sur la planche

En Gruyère, six postes sanitaires combinés avec des abris devront être aménagés, soit un pour quelque 5000 habitants. Il s'agit de postes de 32 lits chacun, destinés à accueillir des civils ou des militaires. Le plan d'implantation en prévoit un pour Vuadens, Vaulruz et la paroisse de Sâles, deux pour Bulle, Gruyères et La Tour, un pour Marsens et Riaz (déjà construit), un pour l'Intyamont et un pour la vallée de la Jogne.

A cela s'ajoute encore la création de deux «postes de triage» pour les médecins (un pour 18 000 habitants), prévus dans les régions de Bulle et Broc. Enfin, au sommet, doit se construire un centre opératoire protégé (hôpital de secours, un pour 38 000 habitants) abritant 250 lits et des salles d'opération sophistiquées. La gestion de ce type de centre incombe à la Santé publique. En Gruyère, l'ouvrage se fera certainement à Riaz. Mais, apparemment, l'idée de conjuguer l'extension de l'hôpital et le centre opératoire a été abandonnée. La préfecture attend incessamment un rapport de l'Institut suisse des hôpitaux.

L.R.

La Gruyère

pretema ag
LES DÉSHUMIDIFICATEURS D'AIR-
PRETEMA protègent
bâtiments, installa-
tions et matériel contre
l'humidité.



Téléphonez-nous!
Nos spécialistes vous
conseilleront volontiers!

pretema ag
 8903 Birmensdorf-Zürich Telefon 01/737 17 11

Mobilier
pour centres
de protection civile
 études et projets, fabrication

H. NEUKOM SA
 8340 Hinwil-Hadlikon ZH
 Téléphone 01 937 26 91